

Maigre – *Argyrosomus regius*

Espèce marine migratrice

Statut IUCN Europe : Préoccupation mineure

Protection : Espèce non réglementée

Biologie et habitats

On distingue 4 phases au cours de son cycle biologique :



Au printemps, les **adultes se regroupent dans les estuaires pour pondre**. Pendant la saison de ponte, les mâles produisent un bruit profond typique, en poussant leurs muscles abdominaux contre la vessie natatoire.

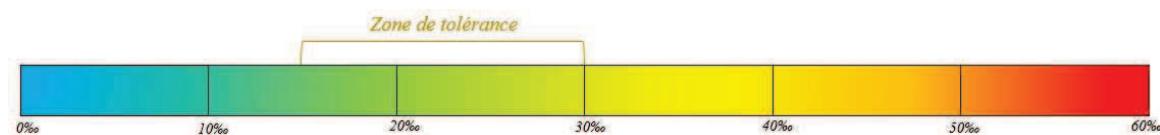
- La phase de **développement larvaires et alevins à lieu en estuaire** en période estivale. Quand ils atteignent 30-40 cm, ils se nourrissent sur des poissons pélagiques et des céphalopodes. Ils gagneront **ensuite la mer pour se mettre à l'abri des températures hivernales** et cesseront alors de s'alimenter.
- Les **juvéniles restent à proximité des côtes** et ils **reviennent dans les estuaires**, sur les aires de nourrissage, au printemps.
- Les **adultes passent plusieurs années en mer** avant de revenir pour la reproduction.

Distribution française

Le maigre fréquente tout le littoral atlantique, méditerranéen et Corse. Il peut rester sur les côtes, aller dans les estuaires, les lagunes et les baies. Toutefois il est principalement rencontré dans l'estuaire de la Gironde et de l'Adour ainsi que dans le bassin d'Arcachon.

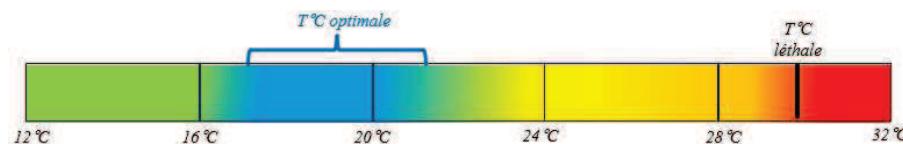
Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce euryhaline : optimum [15-30]‰



Oxygène : pas de données

Température : optimum



Principales périodes d'activité biologique

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Reproduction en estuaire												
Croissance en estuaire (alevin et juvéniles)												
Dévalaison en mer (juvéniles)												

Besoins migratoires

Le maigre pond dans les estuaires. Les larves et juvéniles se développent dans les habitats de ces milieux et peuvent donc coloniser des marais. Les enjeux migratoires pour accéder à ces milieux sont **MOYENS** dès l'instant où les capacités d'accueil sont fortes et correspondent aux exigences de l'espèce.

Utilisation des zones de marais

Certains marais peuvent remplir une fonction essentielle de zone de nourricerie pour les juvéniles. Leurs capacités d'accueil doivent correspondre aux exigences de l'espèce notamment au niveau du renouvellement de l'eau. Les enjeux en termes de capacité d'accueil sont donc **FORTS**.

Menaces identifiées en zone de marais

Connectivité hydraulique : Difficultés de franchissement des obstacles associés à la gestion des niveaux d'eau
Gestion hydraulique : Difficultés liées aux faibles échanges hydrauliques avec l'estuaire et entre les unités hydrauliques
Qualité physico-chimique : Risques associés à des périodes d'anoxie au fond des chenaux et bassins
Diversité des habitats : Difficultés liées à la diversité des habitats

Capacités de franchissement

Ses capacités de nage sont limitées à ce stade (1.2-1.7 m/s). De plus ce n'est pas une espèce sauteuse, elle est donc sensible à tout ouvrage modifiant la ligne d'eau (seuil, digue, rampe, écluse...).